

Partenariat & Innovation 3

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation

RAPPORT ANNUEL

31 mars 2014

EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT PARTNERS

PRIVATE EQUITY



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

SOMMAIRE

PARTIE I. ETATS FINANCIERS DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 3	3
1. BILAN	3
2. HORS BILAN	4
3. COMPTE DE RESULTAT	4
PARTIE II. ANNEXES DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 3	5
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
2. AUTRES INFORMATIONS	8
2.a- Evolution de l'actif net – décomposition du capital	8
2.b- Boni de liquidation	9
2.c- Autres compléments d'information	10
2.d- Inventaire des investissements en Capital Investissement	13
2.e- Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé	14
2.f- Evolution de l'évaluation des investissements en Capital Investissement	14
2.g- Etat des cessions de l'exercice sur investissements en Capital Investissement	15
2.h- Clauses particulières affectant les investissements en Capital Investissement	15
2.i- Etat des placements en Trésorerie	15
2.j- Dettes et créances	15
PARTIE III. RAPPORT DE GESTION DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 3	16
1. ORIENTATION DE GESTION	16
1.a- Historique	16
1.b- Caractéristiques juridiques	16
1.c- Stratégie d'investissement	16
2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS L'ORIGINE	17
2.a- Commentaire de gestion sur la période	18
2.b- Ratio réglementaire	19
2.c- Perspectives	19
3. INVESTISSEMENTS / CESSIONS	20
3.a- Investissements pendant la période	20
3.b- Investissements dans d'autres fonds d'investissements pendant la période	20
3.c- Cessions pendant la période	20
4. INFORMATIONS	20
4.a- Co-investissements	21
4.b- Co-désinvestissements	21
4.c- Mandats sociaux	21
4.d- Utilisation des droits de vote	22
4.e- Événements relatifs à la société de gestion	22
4.f- Modifications intervenues concernant les méthodes de valorisation	22
4.g- Frais facturés au fonds sur la période	22
4.h- Prestations de conseil ou de montage facturées par la société de gestion	23
4.i- Opération de crédit	23
4.j- Intervention du fonds sur les marchés à terme et les conséquences sur le portefeuille	23
4.k- Convention SOFARIS « Fonds Propres »	23
4.l- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties	23
4.m- Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance	23

PARTIE I. ETATS FINANCIERS du Fonds PARTENARIAT & INNOVATION 3

1. BILAN

BILAN ACTIF	31/03/2014	31/03/2013
DEPOTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	35 247 560,68	32 109 570,77
Instruments financiers de capital investissement	27 978 562,99	25 526 242,61
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	5 120 110,40	3 371 714,16
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	22 858 452,59	22 154 528,45
Instruments financiers à terme		
Autres instruments financiers	7 268 997,69	6 583 328,16
CREANCES	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	579 702,60	512 167,70
TOTAL DE L'ACTIF	35 827 263,28	32 621 738,47

BILAN PASSIF	31/03/2014	31/03/2013
CAPITAUX PROPRES		
Capital (sous déduction du capital souscrit non appelé et des répartitions d'actifs au titre de l'amortissement des parts de FCPR)	35 939 444,73	33 408 774,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes (a,b,c)	-216 357,33	-367 312,57
Résultat (a,b)	-1 145 562,44	-942 996,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	34 577 524,96	32 098 464,91
(= Montant représentatif de l'actif net)		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Autres instruments financiers		
DETTES	1 249 738,32	523 273,56
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	35 827 263,28	32 621 738,47

a) y compris comptes de régularisations

b) diminués des acomptes versés au titres de l'exercice

c) sous déduction des répartitions d'actifs au titre des plus et moins-values

2. HORS BILAN

	31/03/2014	31/03/2013
OPERATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
TOTAL OPERATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPERATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements	131 393,00 (1)	226 466,05 (2)
TOTAL AUTRES OPERATIONS		

- (1) Au 31/03/2014 Partenariat & Innovation 3 s'est engagé à racheter les actions TEPA de Prowebclub pour un montant de 93K€ et à souscrire à une augmentation de capital ultérieure de la société SuperSonic Imagine pour 38K€.
- (2) Au 31/03/2013 Partenariat & Innovation 3 s'est engagé à racheter les actions TEPA de Prowebclub pour un montant de 93K€ et à souscrire à des augmentations de capital ultérieures des sociétés SuperSonic Imagine 38K€, Poxel pour 75K€, Noxxon pour 20K€, sous réserve de la réalisation de certains objectifs opérationnels.

3. COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2014	31/03/2013
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		-
Produits sur instruments financiers de capital investissement	146 907,35	295 575,53
Produits sur instruments financiers à terme		-
Autres produits financiers		-
TOTAL (1)	146 907,35	295 575,53
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES		
Charges sur instruments financiers à terme		-
Autres charges financières		-
TOTAL (2)	0,00	0,00
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (1-2)	146 907,35	295 575,53
Autres produits (3)		
Frais de gestion (4)	1 296 335,15	1 241 129,87
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L,214-9) (1-2+3-4)	-1 149 427,80	-945 554,34
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 865,36	2 557,44
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)		
RESULTAT (1 - 2 + 3 - 4 +/- 5 - 6)	-1 145 562,44	-942 996,90

PARTIE II. ANNEXES du Fonds PARTENARIAT & INNOVATION 3

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS appelle l'attention des souscripteurs sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans un autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du Fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des O.P.C.V.M. prévu par le règlement n°2003-02 du 2 octobre 2003 (modifié par les règlements n°2004-09 du 23 novembre 2004 et n°2005-07 du 3 novembre 2005) du comité de la réglementation comptable.

Les Actifs du FCPR comprennent tous les titres détenus dans son portefeuille, évalués comme indiqué ci-dessous, plus les créances, les liquidités et les montants investis à court terme. L'Actif Net est déterminé en déduisant tout passif éventuel de la valeur des Actifs du FCPR.

ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE

Pour les besoins de calcul de l'actif net du Fonds, les instruments financiers et les autres valeurs détenues par le Fonds sont évaluées par la Société de gestion conformément aux règles et méthodes préconisées par la réglementation en vigueur (Règlement 2003-02 du Comité de la Réglementation Comptable) et aux recommandations du *Guide International d'Évaluation à l'usage du Capital Investissement et du Capital Risque* publié en mars 2005 par la *European Venture Capital Association (EVCA)*, l'*Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC)* et l'*International Private Equity Valuation Board (IPEV)*.

Instrument financiers négociés sur un Marché Réglementé ou Non Réglementé

Les instruments financiers négociés sur un Marché Réglementé seront évalués sur la base du cours de clôture du marché constaté lors du dernier jour de cotation de la période d'évaluation. Pour les Investissements cotés soumis à une restriction ou à un "lock-up", une décote d'au moins 25% sera appliquée.

Les instruments financiers négociés sur un Marché Non Réglementé seront évalués selon les méthodes exposées ci-dessus, toutefois, lorsque le montant des transactions réalisées est réduit et que le cours n'est pas représentatif, ces instruments financiers pourront faire l'objet d'une évaluation selon les méthodes applicables aux instruments financiers non cotés.

Instrument financiers non cotés

La Société de Gestion évalue les instruments financiers non cotés à leur Juste Valeur, qui, dans sa vision, correspond au montant pour lequel il peut être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant sans contraintes et dans des conditions de concurrence normale. La Société de Gestion choisira la méthode la plus adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement réalisé.

La méthode du « Prix d'un Investissement Récent » constituera la méthode privilégiée compte tenu de la nature des investissements réalisés, en conformité avec l'orientation de gestion du Fonds. La valorisation retenue sera basée sur :

Le prix payé lors de la souscription ou de l'acquisition initiale des titres de la société par le Fonds ou lors d'un investissement complémentaire.

Le prix d'émission d'un nombre significatif de titres nouveaux, souscrits par un tiers à un prix différent de la valeur antérieurement retenue, ou le prix de transactions intervenues entre entités ou personnes indépendantes les unes des autres et portant sur un nombre significatif de titres.

Dans ce cas, l'évaluation des titres non cotés est basée sur le prix de l'opération, sous réserve qu'il ne sera pas tenu compte du prix de cette opération (ou il lui sera appliqué une décote appropriée), lorsque (i) l'opération avec des tiers est intervenue autrement que dans des conditions normales de marché, (ii) les objectifs du tiers ayant investi (intervenant uniquement dans l'opération) sont de nature stratégique et non pas de nature strictement financière, ou (iii) la transaction a été réalisée par échange de titres et les titres reçus sont non cotés.

En l'absence d'une transaction récente après la date de l'investissement, la Société de Gestion s'attachera à identifier l'impact de tout changement ou événement postérieur à l'opération de référence susceptible d'affecter la Juste Valeur retenue.

La Société de Gestion aura la possibilité de retenir une autre méthode (multiples de résultats, références sectorielles...) et appliquera une décote de négociabilité sur la valeur de l'investissement, si elle considère cette méthode plus appropriée pour refléter la Juste Valeur de l'Investissement et notamment dans le cas où une ou plusieurs sociétés de portefeuille dégageront des résultats bénéficiaires ou des flux de trésorerie positifs pérennes.

En cas de constatation d'éléments déterminants attestant une diminution significative et durable de la situation et des perspectives de la société par rapport à celles qui avaient été prises en compte, soit à la date d'investissement, soit au dernier arrêté, une

dépréciation sur le prix d'acquisition ou une réduction de la valeur retenue lors du dernier arrêté est constatée par tranche de 25%, étant précisé qu'il sera possible d'appliquer une décote autre qu'un multiple de 25% si la Société de Gestion dispose d'informations suffisantes pour une évaluation plus précise.

Parts ou actions d'OPCVM et droits d'entités d'investissement

Les actions et les parts d'OPCVM sont évalués sur la base de la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.

La valeur de tous les titres sera convertie en euros suivant le cours des devises à Paris le jour de l'évaluation.

Afin de vérifier la mise en œuvre des principes ci-dessus définis, l'évaluation du portefeuille au 31 mars et au 30 septembre sera soumise au Commissaire aux Comptes par la Société de Gestion, préalablement à la détermination de la Valeur Liquidative des parts.

Les Actifs comprennent tous les titres détenus dans son portefeuille, évalués comme indiqué ci-dessus, plus les créances, les liquidités et les montants investis à court terme. L'Actif Net du Fonds est déterminé en déduisant tout passif éventuel de la valeur des Actifs.

L'OPCVM a opté pour l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les revenus de valeurs à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés, en conséquence ils sont comptabilisés en produits lors du paiement.

Règle sur frais et sorties de titres

Les titres sont enregistrés hors frais et les sorties se font suivant la méthode du Prix Unitaire Moyen Pondéré.

CATEGORIES DE PARTS ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les droits des copropriétaires sont représentés par des parts A et B, conférant des droits différents à leur propriétaire.

La souscription des parts A est ouverte à toute personne physique ou morale, française ou étrangère.

La souscription des parts B est réservée à la Société de Gestion, au Promoteur, au Sponsor et aux personnes en charge de la gestion du fonds.

Chaque Investisseur dispose d'un droit de copropriété sur les Actifs du Fonds proportionnel aux parts détenues de chaque catégorie.

Valeur d'origine et nombre des parts

La valeur initiale des parts (hors droits d'entrée) est :

part A : 100 Euros par part

part B : 100 Euros par part

Il sera émis 801 parts B. L'Engagement Global maximum du Fonds étant de 40 millions d'Euros, les parts B représenteront au minimum 0,2% des souscriptions totales.

Valeur liquidative des parts

Les valeurs liquidatives des parts sont établies tous les trois mois, le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année, et pour la première fois au dernier jour de la Période de Souscription. La Société de Gestion peut établir ces valeurs liquidatives plus fréquemment en vue de rachats de parts effectués afin de distribuer du numéraire. Seules les valeurs liquidatives des parts établies les 31 mars et 30 septembre seront attestées par le Commissaire aux Comptes.

Les parts A sont des parts prioritaires qui ont droit à l'intégralité des distributions du Fonds jusqu'au remboursement complet de leur valeur initiale. Les parts A ont également droit à 80% de la plus-value du Fonds éventuellement réalisée.

Les parts B sont des parts ordinaires qui donnent droit à leurs titulaires, dès lors que le nominal des parts A aura été remboursé, à recevoir, au-delà de leur valeur initiale, 20 % des produits et plus-values nets réalisés par le Fonds. Dans l'hypothèse où les porteurs de parts A ne percevraient pas le montant nominal de leurs parts, les porteurs de parts B perdront la totalité de leur investissement dans ces parts B.

Ordre de distributions

Toute distribution en espèces ou en titres, réalisée par le Fonds, est allouée dans l'ordre de priorité suivant :

Premièrement, au remboursement aux porteurs de parts A de la valeur initiale des parts A.

Deuxièmement, au remboursement aux porteurs de parts B de la valeur initiale des parts B.

Finalement, dans la proportion de 80% aux porteurs de parts A et 20% aux porteurs de parts B.

FRAIS FACTURES AUX FONDS

Rémunération de la société de gestion

Le Fonds versera une rémunération à compter de la création du Fonds et jusqu'à la fin de la période de liquidation du Fonds. La Commission de Gestion sera de 3,6% par an net de toutes taxes sur la base de l'Engagement Global pendant les 3 premiers exercices et de 3,6% par an net de toutes taxes sur la base de l'Actif Net du Fonds les exercices suivants. La Commission de Gestion comprend la rémunération de la Société de Gestion et du Promoteur.

La Commission de Gestion sera versée à terme échu, le dernier jour de chaque trimestre. La Commission de Gestion n'est pas à ce jour soumise à TVA. Si de la TVA devenait due, elle n'augmentera pas la Commission de Gestion.

La Commission de Gestion sera diminuée annuellement des Honoraires de Transactions perçus par la Société de Gestion. Les Honoraires de Transaction sont (i) les honoraires et commissions relatifs à des prestations de service facturées au Fonds par la Société de Gestion, et (ii) la quote-part attribuable au Fonds, au prorata des fonds propres et quasi fonds propres détenus par le Fonds dans la société concernée, de toutes commissions de quelque nature que ce soit perçues et conservées par la Société de Gestion dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'investissements effectués par le Fonds (tels les commissions de négociation, d'arrangement, de syndication ou de prise ferme) ou dans le cadre du suivi de sociétés du portefeuille, y compris les jetons de présence.

Rémunération du dépositaire

Le Dépositaire recevra une commission annuelle égale à 0,12% TTC de l'Actif Net du Fonds. La rémunération du Dépositaire sera versée à terme échu, le dernier jour de chaque trimestre.

Autres frais

Les frais de transaction sont tous les frais externes relatifs à l'acquisition ou à la cession d'un Investissement (y compris, le cas échéant, les droits d'enregistrement ou tous autres droits et taxes similaires). Les frais de transaction qui ne sont pas pris en charge par les sociétés cibles seront sur présentation de justificatifs payés par le Fonds, et comprennent notamment les frais d'intermédiaires et de courtage, les frais d'étude et d'audit, les frais juridiques et comptables et les frais de contentieux éventuels engagés pour le compte du Fonds. Le Fonds supportera également, sur présentation de justificatifs appropriés, tous frais relatifs à son fonctionnement, y compris, sans que cette liste soit limitative, les frais de Commissaires aux Comptes, tous comptables indépendants, tous conseils juridiques et fiscaux et tous autres conseils externes, les primes d'assurance (y compris l'assurance couvrant la responsabilité éventuelle des mandataires sociaux et les commissions Sofaris), ainsi que les frais liés aux rapports préparés pour le compte des Investisseurs. Le montant global des frais de transaction et de fonctionnement visés au présent paragraphe ne pourra excéder annuellement 1,5% TTC de l'Engagement Global. Tous montants excédant ce seuil seront pris en charge par la Société de Gestion.

Frais de Constitution

Le Fonds a versé, à la fin de la Période de Souscription, au titre des frais de constitution du Fonds une somme forfaitaire de 50.000 (cinquante mille) Euros net de toutes taxes à la Société de Gestion, afin de couvrir les frais juridiques, comptables, de déplacement, honoraires de consultants et autres frais administratifs liés à la création, l'organisation, le lancement et la commercialisation du Fonds.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer les plus et moins-values nettes réalisées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

Le plan comptable des OPCVM a été modifié pour tenir compte de cette possibilité nouvelle.

Le fonds capitalise le résultat et les plus et moins-values nettes de l'exercice.

DUREE DE L'EXERCICE

L'exercice a été d'une durée de 12 mois.

2. AUTRES INFORMATIONS

2.a- Evolution de l'actif net – décomposition du capital

		31/03/2014	31/03/2013	Variation exercice
APPORTS	+	32 046 100,00	32 046 100,00	+ 0,00
Capital souscrit (1)	+	32 046 100,00	32 046 100,00	+ 0,00
Capital non appelé (2)	-	0,00	0,00	+ 0,00
RESULTAT DE LA GESTION	+/-	+ 3 365 937,82	+ 567 057,89	+ 2 798 879,93
Résultat de l'exercice	+/-	- 1 145 562,44	-945 554,34	- 200 008,10
Cumul des résultats capitalisés des exercices précédents	+/-	- 3 741 372,71	- 2 795 818,37	- 945 554,34
Plus-values réalisées				
Sur instruments financiers de capital investissement	+	1 363 116,41	544 992,54	+ 818 123,87
Sur dépôts et autres instruments financiers	+	821 487,29	683 629,24	+ 137 858,05
Sur instruments financiers à terme	+			
Moins-values réalisées				
Sur instruments financiers de capital investissement	-	1 172 671,28	0,00	- 1 172 671,28
Sur dépôts et autres instruments financiers	-	695 594,71	695 594,71	-
Sur instruments financiers à terme	-			
Indemnités d'assurance perçues	+			
Quote-part de plus-values restituées aux assureurs	-			
Frais de transaction	-	24 981,35	23 538,11	- 1 443,24
Différences de change	+/-			
Différences d'estimation				
Sur instruments financiers de capital investissement	+/-	+ 7 894 444,12	+ 3 465 597,70	+ 4 428 846,42
Sur dépôts et autres instruments financiers	+/-	+ 995 215,60	+ 562 733,41	+ 432 482,19
Sur instruments financiers à terme	+/-			
Boni de liquidation	+/-	- 928 143,11	- 229 389,47	- 698 753,64
RACHATS ET REPARTITIONS D'ACTIFS	-	784 512,86	464 692,98	- 319 819,88
Rachats (2)	-	784 512,86	464 692,98	- 319 819,88
Distributions de résultats	-			
Distributions de plus et moins values nettes	-			
Répartitions d'actifs	-			
AUTRES ELEMENTS (3)	+/-	- 50 000,00	- 50 000,00	+ 0,00
CAPITAUX PROPRES EN FIN D'EXERCICE	=	34 577 524,96	32 098 464,91	+ 2 479 060,05

(1) y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPCVM

(2) sous déduction des commissions de rachats acquises à l'OPCVM

(3) il s'agit des frais de constitution

2.b- Boni de liquidation

PARTENARIAT & INNOVATION 3

31 mars 2014

ACTIF NET	35 505 668,07	
<i>(avant provision pour boni de liquidation)</i>		
	PARTS A	PARTS B
Souscriptions initiales	31 966 000,00	80 100,00
Rachats depuis la création du fonds	-780 647,50	0,00
80% Excédent	3 392 172,46	
20% Excédent		848 043,11
Actif Net calculé par part	34 577 524,96	928 143,11
Provision pour boni de liquidation (PBL)		-928 143,11
ACTIF NET PAR PART	34 577 524,96	0,00
Nombre de Parts	311 873	801
Valeur Liquidative	110,87	0,00

Il est rappelé aux souscripteurs que la valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du Fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

2.c- Autres compléments d'information

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISME AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2014	31/03/2013	31/03/2012	31/03/2011
Parts A				
Actif Net	34 577 524,96	32 098 464,91	31 620 797,83	32 440 129,47
Engagement de souscription	31 187 300,00	31 493 400,00	31 735 800,00	31 882 400,00
Montant libéré	31 187 300,00	31 493 400,00	31 735 800,00	31 882 400,00
Répartitions d'actifs	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution sur plus et moins-values nettes				
Nombre de parts	311 873,0000	314 934,0000	317 358,0000	318 824,0000
Report à nouveau unitaire				
Plus et moins-values nettes unitaires reportées				
Valeur liquidative	110,87	101,92	99,63	101,74

	31/03/2014	31/03/2013	31/03/2012	31/03/2011
Parts B				
Actif Net	0,00	0,00	0,00	0,00
Engagement de souscription	80 100,00	80 100,00	80 100,00	80 100,00
Montant libéré	80 100,00	80 100,00	80 100,00	80 100,00
Répartitions d'actifs	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution sur plus et moins-values nettes				
Nombre de parts	801,0000	801,0000	801,0000	801,0000
Report à nouveau unitaire				
Plus et moins-values nettes unitaires reportées				
Valeur liquidative	0,00	0,00	0,00	0,00

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS AU COURS DE L'EXERCICE

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts A	0,00	0,00
Parts B	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Parts A	3 061,00	315 954,52
Parts B	0,00	0,00
Solde net des souscriptions rachats		
Parts A	-3 061,00	-315 954,52
Parts B	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Parts A	311 873,00	
Parts B	801,00	

VALEURS BOURSIERES DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE TRANSACTION TEMPORAIRE

	31/03/2014
Titres acquis à réméré	
Titres pris en pension livrés	NEANT
Titres empruntés	

VALEURS BOURSIERES DES TITRES DONNES ET REÇUS EN GARANTIE

	31/03/2014
Titres donnés en garantie et maintenus en portefeuille titres	
Titres reçus en garantie et non-inscrits en portefeuille titres	NEANT

TITRES DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/03/2014
Actions	
Obligations	
TCN	
OPCVM	7 268 997,69
Instruments financiers à terme	

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat	31/03/2014	31/03/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 145 562,44	-942 996,90
Total	-1 145 562,44	-942 996,90
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 145 562,44	-942 996,90
Total	-1 145 562,44	-942 996,90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au plus et moins-values nettes	31/03/2014	31/03/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-216 357,33	-367 312,57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-216 357,33	-367 312,57
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-216 357,33	-367 312,57
Total	-216 357,33	-367 312,57
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		

2.d- Inventaire des investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Titres	Devise	Coût d'acquisition globale (€)	Evaluation globale (€)	Différence d'estimation globale
ABEX DEVELOPPEMENT (SNADEC)	Actions	EUR	1 210 000	2 864 372	1 654 372
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	Actions	EUR	350 000	241 179	-108 821
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	Obligations	EUR	350 000	411 119	61 119
CELLNOVO	Actions	EUR	224 088	224 088	0
CELLNOVO	Obligations	GBP	29 933	30 270	337
CETAL INTERNATIONAL	Actions	EUR	642 480	642 480	0
CETAL INTERNATIONAL	Obligations	EUR	167 500	168 890	1 390
COHERIS	Actions	EUR	120 588	94 409	-26 179
ECA	Actions	EUR	164 710	131 679	-33 030
EOS IMAGING (ex BIOSPACE MED)	Actions	EUR	347 268	1 244 058	896 790
EXCLUSIVE GROUP	Actions	EUR	531 924	2 070 588	1 538 664
EXCLUSIVE GROUP	Obligations	EUR	714 549	845 129	130 580
EXCLUSIVE GROUP	Obligations	EUR	213 359	219 281	5 922
F&B GROUP (MAESA)	Actions	EUR	1 462 219	1 846 728	384 509
F&B GROUP (MAESA)	Obligations	EUR	1 016 118	1 401 358	385 240
FINANCIERE CYBELE (OCEAN)	Actions	EUR	566 350	1 022 831	456 481
FINANCIERE CYBELE (OCEAN)	Obligations	EUR	679 150	1 226 548	547 398
FINANCIERE SOFT	Actions	EUR	1 350 000	1 095 012	-254 988
GROUPE GEOTEC	Actions	EUR	1 075 000	1 092 240	17 240
HEURTEY PETROCHEM	Actions	EUR	575 695	1 057 358	481 662
HI MEDIA	Actions	EUR	184 872	186 400	1 528
INFOTEL	Actions	EUR	680 741	1 059 820	379 079
INVENTIA (NOVAMEX - L'ARBRE VERT)	Actions	EUR	1 501 936	2 884 652	1 382 716
ITS GROUP	Actions	EUR	682 512	906 886	224 374
LES NOUVELLES JARDINERIES	Actions	EUR	799 999	80 000	-719 999
LES NOUVELLES JARDINERIES	BSA	EUR	1 174	0	-1 174
LES NOUVELLES JARDINERIES	BSA	EUR	0	0	0
LES NOUVELLES JARDINERIES	Comptes courants	EUR	165 527	16 553	-148 974
MARCO POLO PRODUCTION	Actions	EUR	327 848	327 848	0
NOXXON	Actions	EUR	337 594	337 594	0
NOXXON	Obligations	EUR	40 095	42 199	2 104
OROLIA	Actions	EUR	127 048	149 900	22 852
POXEL PHARMA	Actions	EUR	300 015	300 015	0
POXEL PHARMA	Obligations	EUR	37 600	40 258	2 658
POXEL PHARMA	Obligations	EUR	131 600	139 244	7 644
POXEL PHARMA	Obligations	EUR	75 200	76 882	1 682
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	Actions	EUR	1 941 071	2 378 590	437 519
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	Obligations	EUR	286 107	319 065	32 958
SUPERSONIC IMAGINE	Actions	EUR	465 413	513 440	48 027
SUPERSONIC IMAGINE	BSA	EUR	0	0	0
SWORD GROUP	Actions	EUR	206 839	289 600	82 762
Total général			20 084 119	27 978 563	7 894 444

-Le portefeuille, certifié ligne à ligne par le dépositaire, est mis à la disposition des porteurs de parts qui en font la demande.

2.e- Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé

Néant

L'application de la valorisation en Juste Valeur préconisée par l'IPEV (International Private Equity & Venture Capital Valuation Board) pour les instruments financiers admis sur un Marché réglementé nous amène dorénavant à supprimer toute décote de négociabilité faisant référence au volume d'échange quotidien des titres. Une décote de négociabilité reste toutefois applicable si les instruments financiers concernés font l'objet de restrictions contractuelles sur leur cessibilité

2.f- Evolution de l'évaluation des investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Exercice N		Exercice N-1		Variation du coût d'acquisition	Variation de l'évaluation
	Coût d'acquisition	Evaluation	Coût d'acquisition	Evaluation		
ABEX DEVELOPPEMENT (SNADEC)	1 210 000	2 864 372	1 210 000	4 070 943	0	-1 206 571
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	700 000	652 298	700 000	702 445	0	-50 147
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	0	0	1 278 256	162 065	-1 278 256	-162 065
CELLNOVO	254 020	254 358	224 088	224 088	29 933	30 270
CETAL EXPANSION	0	0	1 152 225	1 368 968	-1 152 225	-1 368 968
CETAL INTERNATIONAL	809 980	811 370	0	0	809 980	811 370
COHERIS	120 588	94 409	120 588	86 459	0	7 950
ECA	164 710	131 679	164 710	85 370	0	46 309
EOS IMAGING (ex BIOSPACE MED)	347 268	1 244 058	347 268	749 886	0	494 172
EXCLUSIVE GROUP	1 459 832	3 134 998	1 035 104	2 117 590	424 728	1 017 408
F&B GROUP (MAESA)	2 478 337	3 248 087	2 478 337	2 563 785	0	684 302
FINANCIERE CYBELE (OCEAN)	1 245 500	2 249 379	1 245 500	1 785 287	0	464 092
FINANCIERE SOFT	1 350 000	1 095 012	1 350 000	830 925	0	264 087
GROUPE GEOTEC	1 075 000	1 092 240	1 075 000	1 178 845	0	-86 605
HEURTEY PETROCHEM	575 695	1 057 358	575 695	689 148	0	368 210
HI MEDIA	184 872	186 400	184 872	140 000	0	46 400
INFOTEL	680 741	1 059 820	741 761	635 759	-61 020	424 061
INVENTIA (NOVAMEX - L'ARBRE VERT)	1 501 936	2 884 652	1 501 936	1 722 310	0	1 162 342
ITS GROUP	682 512	906 886	682 512	521 130	0	385 756
LES NOUVELLES JARDINERIES	966 699	96 553	966 699	96 553	0	0
MARCO POLO PRODUCTION	327 848	327 848	0	0	327 848	327 848
NOXXON	377 689	379 793	357 816	357 816	19 873	21 977
OROLIA	127 048	149 900	127 048	111 400	0	38 500
PHARMAGEST INTERACTIVE	0	0	88 394	140 722	-88 394	-140 722
POXEL PHARMA	544 415	556 398	469 215	471 056	75 200	85 342
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	2 227 178	2 697 655	2 513 285	2 528 993	-286 107	168 662
SMILE	0	0	798 086	1 459 420	-798 086	-1 459 420
SUPERSONIC IMAGINE	465 413	513 440	465 413	513 440	0	0
SWORD GROUP	206 839	289 600	206 839	211 840	0	77 760
Total général	20 084 120	27 978 563	22 060 647	25 526 243	-1 976 526	2 452 320

2.g- Etat des cessions de l'exercice sur investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Titres	Quantité cédée	Coût d'acquisition (€)	Prix de cession (€)	+/- Value
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	Actions	64 948	629 996	227 318	-402 678
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	Obligations	43 299	420 000	100 530	-319 470
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	Comptes courants	1	241 362	0	-241 362
CETAL EXPANSION	Actions	101 250	1 012 500	810 000	-202 500
CETAL EXPANSION	Comptes courants	1	139 725	139 725	0
INFOTEL	Actions	1 000	61 020	54 358	-6 662
PHARMAGEST INTERACTIVE	Actions	1 982	88 394	140 613	52 219
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	Obligations	286 107	286 107	329 156	43 049
SMILE	Actions	31 040	798 087	1 506 558	708 471
SMILE	BSA	1	0	14 384	14 384
Total général			3 677 191	3 322 643	-354 548

2.h- Clauses particulières affectant les investissements en Capital Investissement

Engagement de réinvestissement :

Partenariat & Innovation 3 s'est engagé à racheter les actions TEPA de Prowebclub pour un montant de 93K€ et à souscrire à l'augmentation de capital ultérieure de la société SuperSonic Imagine pour 38K€ sous réserve de la réalisation de certains objectifs opérationnels.

Protection anti-dilution :

Pour un certain nombre de sociétés du portefeuille, PARTENARIAT & INNOVATION 3 bénéficie de mécanismes de relution, notamment à travers l'octroi de Bons de Souscription d'actions (BSA), si une opération ultérieure à l'entrée du fonds est trop dilutive.

2.i- Etat des placements en Trésorerie

Titres	Quantité	Evaluation (€)	% de l'actif net	Type
EDR EUROPE FLEXIBLE PART I	12 265,00	1 585 129	4,58%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR EUROPE SYNERGIE PART I	12 299,00	1 922 703	5,56%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR GLOBAL CONVERTIBLES I	12 174,00	1 709 595	4,94%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR MONDE FLEXIBLE PART I	17 832,00	2 051 572	5,93%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
Total général		7 268 998	21,02%	

2.j- Dettes et créances

Nature de débit/crédit		31/03/2014
Créances	Coupons et dividendes en espèces	0,00
Total des créances		0,00
Dettes	Charges à payer	321 595,21
	Boni de liquidation	928 143,11
Total des dettes		1 249 738,32

PARTIE III. RAPPORT DE GESTION DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 3

1. ORIENTATION DE GESTION

1.a- Historique

Le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 3 a été agréé par l'AMF le 25 août 2009 et créé le 15 décembre 2009 pour une durée de huit (8) ans à compter de la fin de sa Période de Souscription.

Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion pour deux périodes successives d'un an chacune. Toute prorogation sera portée à la connaissance des Investisseurs trois mois au moins avant sa prise d'effet.

1.b- Caractéristiques juridiques

Partenariat & Innovation 3 est un Fonds Commun de Placement dans l'Innovation régi par les articles L.214-20 et suivants du Code Monétaire et Financier et dispositions particulières de l'article L. 214-30 et L. 214-30-1. Le Fonds est une copropriété de valeurs mobilières qui a pour vocation de permettre aux porteurs de parts (principalement personnes physiques) de bénéficier des avantages d'une gestion professionnelle de valeurs mobilières cotées et non cotées, dans un cadre fiscal attractif.

Les souscripteurs du fonds bénéficient d'une exonération d'impôt (hors CSG/CRDS) sur les revenus distribués et sur les plus-values dégagées, sous réserve de conserver leurs parts pendant une période de blocage de 5 ans.

1.c- Stratégie d'investissement

Le Fonds a pour objet d'être investi à hauteur de 60 % de son actif dans des petites et moyennes entreprises industrielles ou de services non cotées ou cotées sur un marché réglementé de l'Espace Économique Européen et dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros, qui ont de fortes perspectives de croissance, sont fondées sur le développement de produits innovants et sont des Sociétés Innovantes.

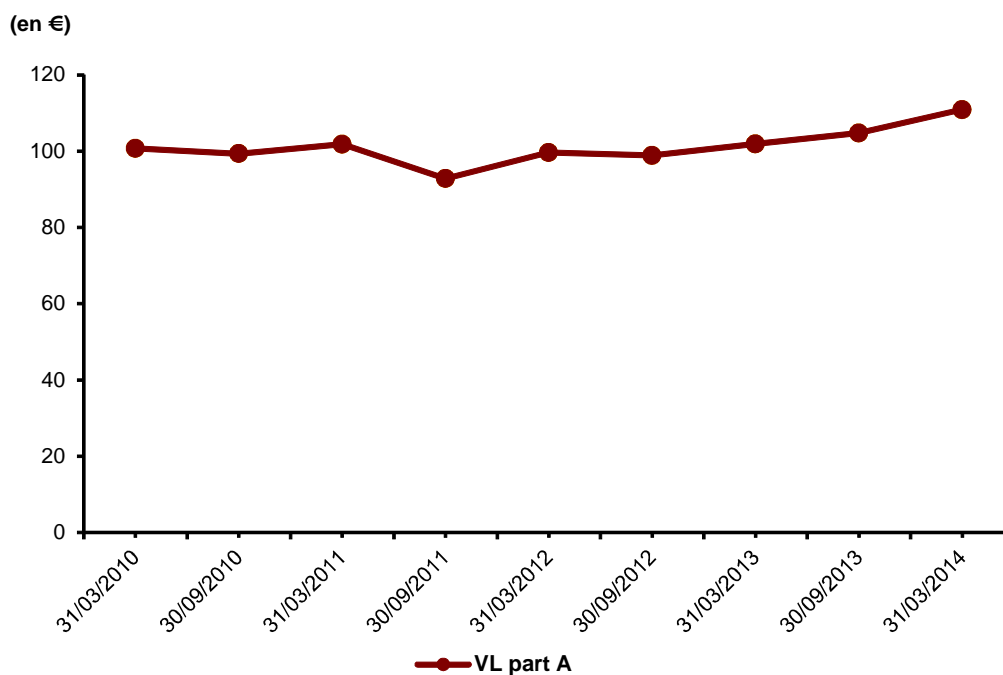
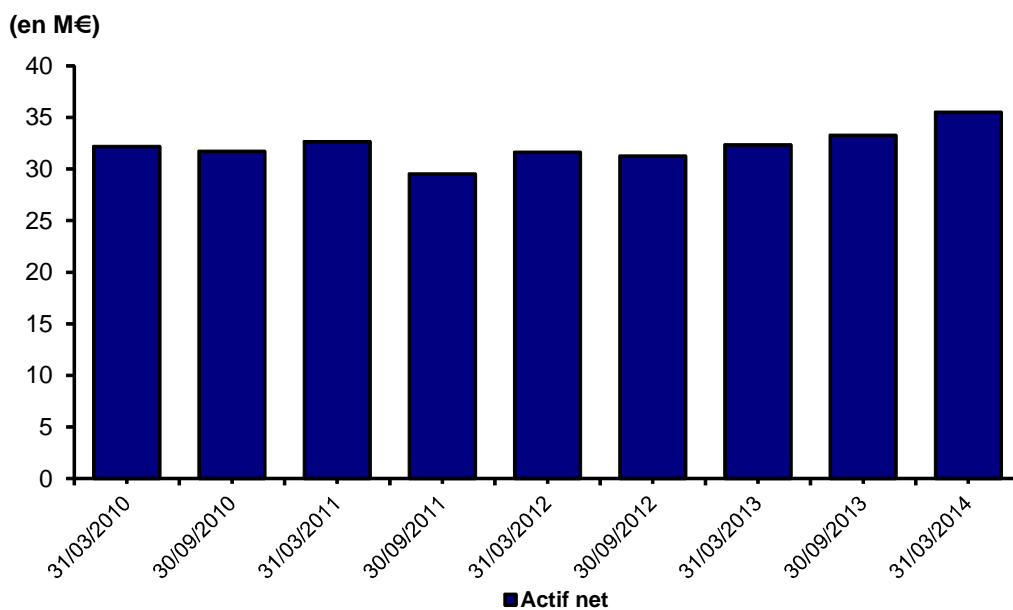
Le Fonds investira autour de 50% de ses actifs, dans des opérations de capital développement sur des sociétés cotées ou non, établies en France et qui présentent des perspectives de croissance et des modèles économiques démontrés (chiffre d'affaires supérieur à 3 millions d'euros). Le Fonds recherchera une diversification sectorielle du portefeuille de participations avec des investissements compris généralement entre 0,5 et 2,5 millions d'euros.

Le solde des investissements dans des sociétés innovantes (autour de 10% des Actifs du Fonds) sera constitué par des participations prises dans des sociétés européennes, évoluant dans le secteur des sciences de la vie et notamment dans les domaines du matériel médical, produits thérapeutiques, et diagnostics moléculaires.

La part non innovante de l'actif du Fonds sera investie dans des OPCVM classées actions et obligations européennes ou diversifiés. Ces OPCVM seront principalement des OPCVM de droit français, qui seront gérés soit par certaines filiales du Groupe Edmond de Rothschild, soit par d'autres sociétés de gestion.

Le Fonds pourra investir directement dans des actions et obligations admises aux négociations sur un marché d'instruments financiers français ou étranger, dont le fonctionnement est assuré par une entreprise de marché, un prestataire de services d'investissement ou un organisme similaire étranger et dans des titres de créances négociables. Le Fonds se réserve la possibilité d'investir une partie des actifs dans des sociétés non cotées qui ne sont pas des Sociétés Innovantes, pourvu que ces sociétés présentent des perspectives de valorisation attractives et compatibles avec l'horizon de liquidité du Fonds. La Société de Gestion n'interviendra pas sur les marchés financiers à terme fermes ou optionnels.

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS L'ORIGINE



	<i>Actif Net</i>	<i>VL Part A</i>	<i>Distribution</i>	<i>VL reconstituée</i>
<i>Au 31/03/2014</i>	34,6M€	110,87€	0€	110,87€
<i>Au 31/03/2013</i>	32,3M€	101,92€	0€	101,92€

2.a- Commentaire de gestion sur la période

Le rapport du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale prévoit une croissance mondiale à 3,6% en 2014 contre 3% en 2013. Le FMI souligne la reprise des économies avancées, notamment les Etats-Unis où la croissance devrait atteindre 2,8 %, avec un marché de l'emploi revenu à son niveau d'avant-crise.

La situation de la zone euro est plus nuancée, avec une hausse du PIB prévue à 1,2%. Les conditions restrictives du crédit et le poids des dettes privées continuent d'impacter négativement la croissance. Malgré les vives inquiétudes sur l'évolution de l'inflation, la Banque Centrale Européenne tarde à mettre en œuvre des mesures d'assouplissement de sa politique monétaire.

En France, dans un contexte de consommation en berne, le nouveau gouvernement parie sur un rebond de l'investissement productif pour restaurer la croissance. De ce côté, certains signaux positifs se font jour : fortes de bilans assainis, les entreprises recommencent à investir. La Banque Publique d'investissement (BPI) a constaté au premier trimestre 2014 une forte hausse des dossiers de demande de crédit. Par ailleurs, l'Insee a indiqué fin mars que le taux de marge des PME s'inscrivait en légère hausse par rapport à 2013. Même s'il ne s'agit pour l'heure que d'un frémissement, il est permis de penser, avec toutes les précautions qui s'imposent, que les effets conjugués du pacte de responsabilité, des baisses de charges et de la réforme de la fiscalité peuvent créer une dynamique de reprise en France.

Fin 2013, à l'occasion d'une opération de rachat de la société **Smile** par les fonds gérés par Keensight Capital aux côtés du Président Directeur Général et des managers actuels de la société, le FCPI Partenariat & Innovation 3 a cédé sa participation pour un montant de 1,5M€ réalisant un multiple de 2 fois la mise initiale. La société Smile est devenue l'acteur incontournable de l'Open Source, leader indépendant en France et en Europe, grâce à une gamme complète de services d'intégration auprès des entreprises privés et publics. Avec une croissance annuelle soutenue de 25% en moyenne ces 4 dernières années, la société affiche un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros en 2013, et plus de 700 collaborateurs en France et à l'international.

Au cours de l'exercice, la société **Aventi** a été reprise par **Marco Polo Production** une société américaine spécialisée dans la production, l'édition et la distribution vidéo ; les titres Aventi en portefeuille ont fait l'objet d'un échange contre des titres Marco Polo.

Profitant du rebond boursier des derniers mois, le fonds a cédé les actions détenues de la société **Pharmagest Interactive** et a allégé sa position dans **Infotel**.

Au cours de l'exercice écoulé, le FCPI Partenariat & Innovation 3 a réalisé un réinvestissement de 425 K€ lors d'une augmentation du capital de 12 M€ de la société **Exclusive Group**, premier distributeur indépendant européen de solutions pour les entreprises dans les domaines de la sécurité, du stockage et des réseaux. Aujourd'hui présent dans 14 pays, le groupe a multiplié par trois son chiffre d'affaires depuis 2010, attendu à 330 M€ à fin 2013. Le management de la société souhaite poursuivre sa stratégie de développement par croissance externe avec un programme ambitieux d'acquisitions ciblées dans des pays identifiés pour attendre 1 milliard d'euros de ventes à horizon cinq ans.

Au cours de la période le fonds a réalisé plusieurs refinancements de sociétés de biotechnologie et des dispositifs médicaux du portefeuille. Nous avons libéré, en conformité avec les conditions contractuelles, des tranches de financement successives à hauteur de 20 K€, dans **Noxxon**, une société développant une nouvelle classe de molécules thérapeutiques pour le traitement des maladies inflammatoires et de 75,2 K€ dans **Poxel**, une société spécialisée dans les traitements innovants contre le diabète de type 1. Enfin le fonds a participé à hauteur de 30 K€ à un emprunt obligataire émis par **Cellnovo**, une société développant de micro-pompes à insuline, pour lui permettre de commencer la commercialisation du produit et lever un nouveau tour de financement dans de bonnes conditions.

Depuis sa constitution, Partenariat & Innovation 3 a bâti un portefeuille équilibré de participations innovantes. L'équipe de gestion se consacre désormais au suivi des sociétés du portefeuille et s'implique fortement aux côtés des dirigeants-actionnaires dans la création de la valeur et l'identification d'éventuelles pistes de liquidité pour les sociétés les plus matures.

Sur l'exercice écoulé, la valeur liquidative de la part A du fonds Partenariat & Innovation 3 est passée de 101,92 € à 110,87€, soit une hausse de 8,8% sur l'année. Cette performance s'explique par la plus-value réalisée sur la cession de Smile, le rebond en bourse des lignes cotées (ITS, EOS, Infotel et Heurtey) et la réévaluation à la hausse de participations non cotées telles Exclusive Network, Novamex Inventia et F& B Group compte tenu d'un exercice 2013 très satisfaisant.

Au 31 mars 2014, les participations innovantes cotées et non cotées représentent 74,8% de l'actif net. Au plan sectoriel, notre portefeuille de sociétés innovantes est bien diversifié, puisqu'il est investi dans les domaines des Technologies de l'information (23,7%), de l'Industrie (29,7%), des Services (35,9%) et des Sciences de la Vie (10,7%). La partie de l'actif non soumise aux critères d'innovation est principalement investie en OPCVM actions et obligations et représente 25,2% de l'actif net.

2.b- Ratio réglementaire

Au 31 mars 2014, le fonds respecte le ratio FCPI réglementaire d'investissement dans des sociétés innovantes (60%).

2.c- Perspectives

Le FCPI Partenariat & Innovation 3 a finalisé la constitution de son portefeuille et atteint son ratio d'investissement. L'équipe d'investissement se concentre sur le suivi des sociétés en portefeuille, l'accompagnement dans leurs projets de croissance interne et externe et l'identification de nouvelles pistes de cession.

Le 9 avril 2014, Supersonic Imagine, une société du portefeuille développant des systèmes d'imagerie à ultrasons s'est introduite en bourse avec succès, sur le compartiment B de Nyse-Euronext Paris, en levant un montant de 50 M€ à un cours de 11,7€ sur la base d'une valorisation de la société de 182,6 M€.

3. INVESTISSEMENTS / CESSIONS

3.a- Investissements pendant la période

Nom de la société	Activité	Montant (en €)
CELLNOVO	Micropompes à insuline pour le diabète de type 1	29 933
CETAL INTERNATIONAL	Conception d'éléments et ensembles chauffants industriels.	809 980
EXCLUSIVE GROUP	Distributeur français de solutions de sécurité informatique.	424 728
MARCO POLO PRODUCTION	Production et distribution de films	327 848
NOXXON	Découverte et développement de nouveaux Aptamers	19 873
POXEL PHARMA	Développement de traitements contre le diabète	75 200
Total général		1 687 562

3.b- Investissements dans d'autres fonds d'investissements pendant la période

Les FCPR gérés par EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENTS PARTNERS n'investissent pas dans d'autres FCPR ou fonds assimilés.

3.c- Cessions pendant la période

Nom de la société	Activité	Montant (en €)
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	Edition et distribution vidéo	327 848
CETAL EXPANSION	Conception d'éléments et ensembles chauffants industriels.	949 725
INFOTEL	SSII et éditeur de progiciels	54 358
PHARMAGEST INTERACTIVE	Logiciels d'exploitation des officines pharmaceutiques	140 613
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	Solution logicielle de communication et de gestion pour les Comités d'Entreprise	329 156
SMILE	Intégrateur de logiciels open source	1 520 943
Total général		3 322 643

4. INFORMATIONS

Les co-investissements et les co-désinvestissements par le Fonds s'effectuent au même prix et dans les mêmes conditions juridiques et financières que les Autres Fonds, sous réserve des différentes contraintes juridiques liées aux différents véhicules d'investissement et eu égard à la situation particulière de chaque fonds, conformément aux indications du Code de Déontologie de l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital).

4.a- Co-investissements

Société	Fonds	Investissements
CELLNOVO	BIODISCOVERY 3	1 137 913,79
CELLNOVO	PARTENARIAT & INNOVATION 2	30 023,16
CETAL INTERNATIONAL	PARTENARIAT & INNOVATION 2	809 980,00
EXCLUSIVE GROUP	PARTENARIAT & INNOVATION 2	348 815,00
EXCLUSIVE GROUP	PARTENARIAT & PROXIMITE	30 087,60
MARCO POLO PRODUCTION	PARTENARIAT & INNOVATION 2	386 392,41
MARCO POLO PRODUCTION	PARTENARIAT & PROXIMITE	58 544,30
NOXXON	123 Multinova IV Comp Dynamique	67 289,45
NOXXON	123 Multinova IV Comp Equilibre	41 140,70
NOXXON	BIODISCOVERY 2	515 334,70
NOXXON	PARTENARIAT & INNOVATION 2	19 903,05
NOXXON	SOGE INNOVATION EVOLUTION IV	33 121,75

4.b- Co-désinvestissements

Société	Fonds	Cessions
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	PARTENARIAT & INNOVATION 2	386 392,40
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	PARTENARIAT & PROXIMITE	58 544,31
CETAL EXPANSION	PARTENARIAT & INNOVATION 2	949 725,00
INFOTEL	PARTENARIAT & INNOVATION	760 982,18
INFOTEL	PARTENARIAT & INNOVATION 2	149 149,22
INFOTEL	SOGE INNOVATION EVOLUTION IV	214 397,33
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	PARTENARIAT & INNOVATION 2	72 378,00
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	PARTENARIAT & INNOVATION 4	296 146,00
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	45 175,00
PROWEBCLUB (PROWEBCE)	PLURIEL OUEST 2	50 195,00
SMILE	PARTENARIAT & INNOVATION	2 287 553,81
SMILE	PARTENARIAT & INNOVATION 2	2 861 239,56

4.c- Mandats sociaux

Les mandats exercés au sein de sociétés dans lesquelles Partenariat & Innovation 3 a investi :

- * ABEX DEVELOPPEMENT (SNADEC) : Membre du Comité Stratégique
- * ALOUETTE DEVELOPPEMENT II : Membre du Comité de Suivi
- * AVENTI DISTRIBUTION : Membre du Comité Stratégique
- * CELLNOVO : *Director*
- * CETAL EXPANSION : Membre du Comité de Suivi
- * EOS IMAGING (ex BIOSPACE MED) : Administrateur
- * EXCLUSIVE GROUP : Administrateur
- * F&B GROUP (MAESA) : Membre du Comité de Suivi
- * FINANCIERE CYBELE (OCEAN) : Membre du Comité Stratégique
- * FINANCIERE GEOTEC : Membre du Comité Stratégique

- * INVENTIA : Membre du Comité de Suivi
- * LES NOUVELLES JARDINERIES : Membre du Comité Stratégique
- * NOXXON : Membre du Conseil de Surveillance
- * POXEL PHARMA : Administrateur
- * PROWEBCLUB : Membre du Comité de Suivi
- * SMILE : Membre du Conseil de Surveillance
- * SOFT COMPANY : Membre du Comité de Suivi
- * SUPERSONIC IMAGINE : Membre du Conseil de Surveillance

4.d- Utilisation des droits de vote

Conformément à l'article 314-100 et suivants du Règlement Général de l'AMF, le gestionnaire a été en mesure d'exercer librement les droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille.

Durant cet exercice, les gestionnaires ont participé ou se sont fait représenter à l'ensemble des assemblées générales et ont exercé librement les droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille.

4.e- Événements relatifs à la société de gestion

Ce Fonds Commun de Placement dans l'Innovation est géré par Edmond de Rothschild Investment Partners (EDRIP), filiale du Groupe Edmond de Rothschild. L'équipe d'investissement d'EDRIP composée de 24 professionnels gère plus de 1 milliard d'euros. EDRIP est spécialisée dans l'investissement minoritaire non coté.

4.f- Modifications intervenues concernant les méthodes de valorisation

Néant

4.g- Frais facturés au fonds sur la période

Les frais de fonctionnement supportés par le Fonds au cours de l'exercice s'élèvent à 1 296 335,15 € dont 1 187 854,95 € au titre des commissions de la société de gestion. Les commissions de gestion représentent 3,6% de l'Actif Net.

Le Fonds n'a supporté des frais relatifs à des investissements non réalisés.

Les frais d'audit engagés par le Fonds dans le cadre d'investissements et cessions se décomposent comme suit : Aventi : 2 770,93€ ; Smile : 26 546,64 € et Poxel : 70,96 €.

Commission de gestion	1 187 854,95
- avoir	0,00
Commission nette	1 187 854,95
Dépositaire	39 595,17
CAC	9 344,40
Honoraires divers	57 219,32
<i>dont comptabilité</i>	7 492,46
<i>dont gestion administrative</i>	1 436,40
<i>dont autres</i>	48 290,46
Frais de constitution	0,00
Frais bancaire	0,00
Divers (assurance, impôts...)	2 321,31
Total	1 296 335,15

4.h- Prestations de conseil ou de montage facturées par la société de gestion

La société de gestion n'a pas facturé de commissions de montage aux sociétés du portefeuille au cours de l'exercice.

Une convention de prestations de services a été signée entre la société de gestion et GIE EDRIA au titre de la gestion administrative. Le GIE EDRIA a facturé au fonds un montant de 1 436,40 € au titre de l'exercice.

4.i- Opération de crédit

Aucune opération de crédit réalisée par un établissement de crédit lié à la société de gestion n'a été réalisée auprès de sociétés du portefeuille.

4.j- Intervention du fonds sur les marchés à terme et les conséquences sur le portefeuille

Aucune intervention du fonds ne s'est produite sur les marchés à terme.

4.k- Convention SOFARIS « Fonds Propres »

Edmond de Rothschild Investment Partners n'a souscrit auprès d'OSEO SOFARIS aucune assurance sur les investissements réalisés par le FCPI Partenariat & Innovation 3.

4.l- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Dans le cadre d'une convention de services entre la société de gestion Edmond De Rothschild Investment Partners (EDRIP), gérant de Partenariat & Innovation 3 et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (LCFEDRB), EDRIP utilise la salle de marché de LCFEDRB et se conforme strictement aux règles de sélection et d'évaluation définies par LCFEDRB.

4.m-Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

La politique d'investissement du fonds ne prend pas simultanément en compte les trois critères ESG : environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

AVERTISSEMENTS

- *La notice d'information du Fonds et le règlement du Fonds sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou du dépositaire.*
- *La valorisation du portefeuille est établie sur la base des informations disponibles à la date du rapport et ne préjuge pas du prix de cession futur.*
- *Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.*

Société de gestion

**EDMOND DE ROTHSCHILD
INVESTMENT PARTNERS**

**47 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE
75 008 PARIS
RCS 444 071 989 PARIS**

Dépositaire

**LA COMPAGNIE FINANCIERE
EDMOND DE ROTHSCHILD
BANQUE**

**47 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE
75 008 PARIS
RCS 572 037 026 PARIS**



KPMG Audit
Le Belvédère
1, cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

**Fonds Commun de Placement dans l'Innovation
PARTENARIAT & INNOVATION 3**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 mars 2014



KPMG Audit
Le Belvédère
1, cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation PARTENARIAT & INNOVATION 3

47, rue du Faubourg Saint-honoré - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation PARTENARIAT & INNOVATION 3, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le fonds et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 21 mai 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Gérard Gaultry
Associé